

Votre enfant entre en  
**Maternelle**  
Enfants nés entre  
le 01/01 et le 31/12/2022

Vous arrivez à  
**Saint-Pierre-d'Albigny**

Vous avez déménagé

## Comment s'inscrire à l'école maternelle

**Préinscription  
en mairie**



**Inscription  
à l'école  
maternelle**

- 1** Je prends rendez-vous avec le guichet unique en mairie dès le mois de janvier
- 2** Je remets mon dossier complet avec les pièces nécessaires en mairie
  - **Le livret de famille** ou à défaut carte d'identité des parents accompagnée d'un extrait d'acte de naissance de l'enfant
  - **Un justificatif des vaccinations obligatoires**
  - **Un justificatif de domicile** de moins de 3 mois
  - **Le formulaire de préinscription complété** à télécharger sur le site de la mairie, onglet « les écoles et la jeunesse » ou à récupérer en mairie
- 3** La Mairie transmet directement le certificat d'inscription à l'école maternelle et m'en informe.
- 4** Je prends rendez-vous avec la direction de l'école maternelle afin de valider l'admission.
- 5** Je me présente à ce rendez-vous muni du **dossier d'inscription école** que le guichet unique m'aura remis, si possible déjà complété et le **livret de famille**.

*Aucun enfant ne sera admis à l'école sans certificat d'inscription délivré par la Mairie*

**Pour contacter le service scolaire et périscolaire :**

- 30 rue Auguste Domenget 73250 Saint-Pierre-d'Albigny
- Mail [guichetunique@mairie-stpierredalbigny.fr](mailto:guichetunique@mairie-stpierredalbigny.fr)
- Téléphone 04 80 76 00 31 / 06 74 29 64 38